

REUNION DU 12 JUILLET 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil National du Crédit s'est réuni en session ordinaire le 12 juillet 2018, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale à Brazzaville, sous la présidence de **Monsieur Calixte NGANONGO**, Ministre des Finances et du Budget, en présence de **Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI**, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale.

Monsieur Michel DZOMBALA, Secrétaire Général du Conseil National du Crédit, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette séance, le Conseil a pris connaissance de l'évolution de la conjoncture économique internationale et nationale au premier trimestre de l'année en cours ainsi que des perspectives pour l'année 2018. Celles-ci révèlent la poursuite de l'expansion de l'économie mondiale, tirée notamment par i) la reprise des investissements, en particulier dans les pays avancés, ii) le renforcement du commerce international et iii) l'accroissement des prix des produits de base.

Ainsi, selon les dernières projections du FMI, la croissance mondiale devrait se raffermir à 3,9% en 2018, après 3,8% en 2017. Cependant, les risques de remontée des tensions inflationnistes, le durcissement des conditions monétaires, la résurgence du protectionnisme commercial et la recrudescence des tensions géopolitiques sont les principaux risques susceptibles de mitiger cette prévision optimiste.

Dans ce contexte, l'économie congolaise a connu une légère embellie au terme du premier trimestre 2018, sous l'effet conjugué de l'augmentation de la production et de l'accroissement des cours du baril du pétrole. Les prévisions économiques pour l'ensemble de l'année 2018 tablent sur un taux de croissance du PIB réel de 1,9 %, contre une récession de 2,6% enregistrée en 2017. Cette projection est soutenue par le dynamisme attendu du secteur pétrolier (+12,3%), nonobstant le recul des activités dans le secteur hors pétrole (-4,9%).

L'inflation, mesurée en rythme annualisé, est projetée à 1,6%, contre 0,5% en 2017, du fait du frémissement attendu de la demande intérieure et de l'inflation importée.

Sur le plan des finances publiques, il est attendu un excédent du solde budgétaire base engagements, hors dons, de 5,6% du PIB en 2018, contre un déficit de 5,7% du PIB enregistré en 2017. Toutefois, cet excédent ne constituerait pas une marge financière

suffisante pour faire face au service de la dette publique, sans l'appui des partenaires au développement. C'est dans ces circonstances que le Conseil National du Crédit soutient les efforts engagés par le gouvernement pour réunir les conditions d'un accord pour un programme économique et financier appuyé par le FMI.

Le Conseil a également examiné l'évolution des différents modes de financement de l'économie congolaise. S'agissant du financement bancaire, il a noté que les crédits bruts à l'économie ont diminué de 7,4%, en glissement annuel à fin avril 2018. Dans l'ensemble, les banques congolaises continuent de montrer une bonne résilience.

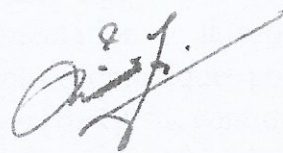
Analysant les autres modes de financement de l'économie congolaise, le Conseil National du Crédit a relevé, pour s'en féliciter, un regain d'activité sur le marché interbancaire à la faveur des réformes de politique monétaire engagées par la BEAC. En outre, il a salué les efforts fournis par le trésor public congolais pour augmenter son niveau d'activité sur le marché sous régional des titres publics à souscription libre. Enfin, il a appelé les opérateurs économiques, notamment les grandes entreprises et les PME congolaises, à réunir les conditions de levée des fonds sur la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) pour le financement de leurs projets d'investissements et de leurs fonds propres.

Le Conseil a en outre examiné le rapport sur l'exécution du budget du Secrétariat Général du CNC au cours du premier semestre 2018 et a noté avec satisfaction la bonne orientation des réalisations budgétaires.

Enfin, le Conseil a pris connaissance des décisions des différentes instances de la CEMAC, de la BEAC et de la COBAC. /-

Fait à Brazzaville, le 12 juillet 2018

Le Préseident du Conseil National du Crédit,



Calixte NGANONGO